Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 32 (1944)

Heft: 654

Artikel: Petit courrier de nos lectrices

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-265092

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

Waterman
à cartouche d'encre
PAPETERIE BRIQUET Rue du Marché 38 GENEVE Téléphone 4.10.98

TRICOTEUSE DE LA MADELEINE
La Maison de la Laine
et de tous les tricotages
TRICOTEUSE DE LA MADELEINE
1, rue du Vieux-Collège - Genève (côté Poste) Tél. 4.59.91
Explications gratuites de Mme V. Renaud

La Pharmacie MARKIEWICZ
24, Corraterie (Vis-à-vis du Cinéma) est la doyenne des pharmacies genevoises.
Se recommande pour l'exécution consciencieuse de toutes ordonnances médicales privées aussi bien que pour les caisses maladies.
Produits de première qualité aux prix les plus modérés. Pas de personnel non qualifié.

Corsets Clément
26, Rue du Marché
Toutes les dernières nouveautés
Tous les genres
Tous les prix
TIMBRES ESCOMPTE JAUNES

...A GENÈVE

POUR CONSTRUIRE
VILLA
A FORFAIT COMPLET - DEMANDEZ
CHAFFARD & HUTTERLI
69, RUE DE LAUSANNE :: TÉL. 2.67.32
Fondée en 1911
PLANS — RÉFÉRENCES — DEVIS

Fraisse & Cie
TEINTURIERS
conseillent bien, exécutent au mieux
Tous Travaux de
Teinture et Nettoyage
Magasins : 9, Quai des Bergues - Tél. 2.47.35
7, Rue de Rive - Tél. 5.19.37
2, Rue Micheli-du-Crest Tél. 4.17.39
Usine et magasin : 53, Rue de St-Jean Tél. 2.35.95

Hôtel des Familles
GENÈVE
„Christliches Hospiz“
en face de la gare
TOUT CONFORT
Chambre depuis Fr. 4.80

ÉLECTRICITÉ - EAU - GAZ
TÉLÉPHONE
MAGNENAT
28, RUE DU MONT-BLANC
GENÈVE - TÉLÉPH. 2.28.72

BONNETERIE DURUZ
PLACE DES EAUX-VIVES, 5
LAINES DURUZ
CROIX-D'OR, 3
Maison de confiance. Prix raisonnables.

MESDAMES !
Pour votre Coiffure, Permanente, Teinture et Postiche
confiez-vous à LEUTHOLD, Coiffeur
7, Conseil-Général GENÈVE
Téléphone 4.35.98

LIVRES
MUSIQUE
neufs et d'occasion
LIBRAIRIE CIRCULANTE
PRIOR
CORRATERIE, 9 CITÉ, 18

Foyer de la Femme
1, Rue de la Vallée
Chambres et pension
pour dames et jeunes filles
Prix modérés. Tél. 4.59.93

Spécialité de Chocolats Suisses
Maison HOFFMANN & KOEBELI
GENÈVE
8, rue du Marché (face Fusterie) TÉL 4.25.91
22, rue du Mont-Blanc (angle rue Chaponnière) TÉL. 2.37.92

R. CRISTIN - GENEVE
2, route de Chêne — Téléphone 4.26.79
COMESTIBLES - VOLAILLES - CONSERVES
VINS - LIQUEURS - CHAMPAGNES

CANTON DE VAUD

LA CLÉ ET FOYER
RESTAURANTS SANS ALCOOL
Rue de Bourg 26 - Tél. 2.46.11 - Lausanne
Repas soignés à prix modérés
Chambres à louer dep. Fr. 3.— par jour, et au mois

HOTEL DE LA PAIX
LAUSANNE
La plus belle situation
Son cabaret en vogue
AU COUP DE SOLEIL“ avec Edith et Gille

Pharmacie Morel
2, rue d'Italie - VEVEY

LE RAVIN
NYON
Maison de repos - Vie familiale
Tél. 9.55.34 Mlle E. GRAU

Epicerie Fine et Spécialités
Maison JACCARD-ARDIN
VEVEY
Simplon 33 Téléphone 5.22.41
Produits diététiques

„DÉNATALITÉ“
par Mme Lœffler-Delachaux (Lausanne)
1 brochure en vente à notre Administration 90 ct. (port compris) à verser à notre compte de chèques postaux I. 943.

Voici le texte de cette lettre:

Monsieur le Président,

Vous nous avez annoncé que votre assemblée des délégués a rejeté votre projet d'augmenter les taux des cotisations féminines. Encore que déconcertante pour votre comité, cette décision se fonde sur des motifs parfaitement respectables. Il est bien vrai que, dans l'esprit de la mutualité, les deux sexes doivent être égaux devant la loi et que les mauvais risques, même s'ils sont plus lourds d'un côté que de l'autre, doivent se répartir sur l'ensemble des membres d'une caisse-maladie. Pour faire admettre ce principe aux hommes qui le nient, il suffit de leur rappeler cette vérité première que, sans les femmes, eux-mêmes n'existeraient pas et l'humanité cesserait d'être. Le législateur fédéral a reconnu d'emblée l'égalité des sexes en matière d'assurance-maladie. Il faut dire aussi qu'à l'époque où s'élaborait la loi actuelle, la statistique enregistrait une morbidité moindre chez les femmes que chez les hommes, en Suisse comme en Allemagne, en France et en Autriche. On en vint donc à poser la règle que « les caisses doivent admettre aux mêmes conditions les personnes de l'un ou de l'autre sexe et que les prestations assurées ne peuvent différer suivant le sexe que si les contributions présentent une différence correspondante ».

Plus tard, pour des causes diverses, la situation changea. La morbidité devint plus grande chez les femmes que chez les hommes et, depuis deux ou trois lustres, la différence ne cesse pas de s'accentuer. Il en résulte un accroissement progressif des charges de l'assurance, de telle sorte que le Concordat des caisses-maladie a demandé et fini par obtenir, en faveur de celles-ci l'autorisation d'augmenter jusqu'à 25 % au maximum, la cotisation des femmes par rapport à celle des hommes, ou de réduire de 25 % au maximum, la cotisation des femmes par rapport Nombre de caisses usent aujourd'hui de cette faculté sans que les ligues féministes protestent autre part qu'à Genève. Dans chaque caisse, la majorité décide librement du sort de l'élément féminin. Notre Office ne saurait imposer à quelque mutuelle que ce soit l'obligation de faire supporter aux femmes tout le surcroît de mauvais risques qu'elles représentent. Car le principe de l'égalité des sexes est inscrit dans la loi.

A méditer, en effet, par toutes nos lectrices.

(Réd.)

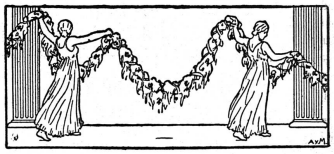

A travers les Sociétés

Le Lyceum de Genève.

...a changé de local, et abandonné les quartiers de la vieille ville pour une charmante installation en plein centre (12, rue de Hollande, derrière le théâtre). Grâce aux bonnes volontés ingénieuses qui ont secondé l'active nouvelle présidente, Mme Marcelle Dunant, un ancien bureau d'affaires a été transformé, rénové, repeint de fond en comble; des parois sont tombées, des portes élargies, des meubles rafraîchis, un office pour le thé créé dans une armoire, un réduit devenu un podium avec rideau et feu de rampe selon les règles les plus modernes... si bien que le tout offre aux membres du club un aspect coquet et confortable à souhait.

Pour la première rencontre dans ce nouveau local, une première séance, dite « improvisée », avait lieu le 17 janvier, séance de lectures par l'admirable artiste qu'est Mme Greta Prozor, que Mme Lydie Malan a soutenues de ces improvisations musicales dont son inspiration a le secret. Ce furent deux heures délicieuses. E. Gd.

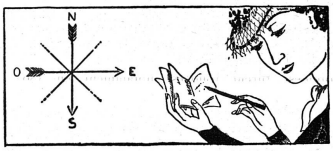

Carnet de la Quinzaine

Samedi 22 janvier:

Lausanne: Buffet de la gare, Assemblée annuelle de l'Association des anciennes élèves de l'Ecole ménagère de Marcelin, 9 h. 30: Conférences par M. Howald, directeur de l'Union suisse des paysans, et par M. P. Budry.

Mardi 25 janvier:

Genève: Manifestation à la mémoire de Mme le Dr. Gourfein-Welt, organisée par l'Association pour le Suffrage féminin, l'Union des Femmes, le Lycéum-Club, l'Association des Femmes universitaires, l'Union Mondiale de la Femme, le Soroptimist-Club, l'Ecole de Laborantines, ainsi que par quelques anciennes assistantes de la Clinique ophtalmologique. Local de l'Union des Femmes, 22, rue Ét.-Dumont, 20 h. 15 précises. Un peu de musique. Invitation à toute personne désirant s'associer à ce témoignage de souvenir et de reconnaissance.

Dimanche 30 janvier:

Lausanne: *Les cinq minutes de la solidarité* causerie par Radio à 18 h. 55: *Le sanatorium neuchâtelois de Leysin.*

Id. Berne: Conférence annuelle des Présidentes des Sections et Groupes de l'Association suisse pour le Suffrage féminin, Restaurant « Daheim », Zeughausgasse, 10 h. 30: Election du Bureau de la Conférence, et éventuellement adoption d'un règlement. — Discussion de la revision des statuts de l'A.S.S.F. — Lieu de la prochaine Conférence. — Repas en commun entre 13 et 14 heures.

Mercredi 2 février:

Genève: Association pour le Suffrage féminin, 22, rue Ét.-Dumont, 20 h. 30: Séance mensuelle publique et gratuite: *Les conflits du travail,* causerie par M. R. Kubler, secrétaire général de la F. C. T. A. Discussion.

Samedi 5 février:

Lausanne: Commission d'éducation de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, causerie par Radio, 11 h. 50: *Du choix de la profession,* causerie par Mlle Berthe Vuillemin, femme de lettres.

Petit Courrier de nos Lectrices

S. Br. (Genève) à A. M. (Berne) (No 653).: — *La maîtresse de maison, dont vous citez la remarque, n'a relevé qu'une des causes — et une des moindres — de la pénurie actuelle d'employées de maison. Il y en a d'autres beaucoup plus influentes, telles que l'extension des cultures (service de travail obligatoire), le besoin de main-d'œuvre jeune dans l'industrie et dans l'agriculture, les mesures d'économie de guerre (rationnement), etc. L'exode de la population campagnarde vers la ville a contribué depuis des années à la diminution du nombre des employées de maison, et actuellement l'augmentation du nombre des mariages joue aussi un rôle dans cette pénurie. Toutefois, la cause principale est certainement la dénatalité. En 25 ans, de 1913 à 1936, le chiffre des naissances est tombé de 89.750 à 63.790. De longues réflexions ne sont pas nécessaires pour saisir toutes les répercussions qu'un tel déchet a forcément, non seulement sur le service de maison, mais sur tout le marché du travail de notre pays. A moins de circonstances particulières, une amélioration de la situation ne peut guère être espérée qu'à partir de 1951, lorsque l'augmentation des naissances de ces dernières anées fera sentir ses effets sur le marché du travail; pour le moment, ces naissances plus nombreuses ne font que procurer du travail.*

J'approuve entièrement vos remarques sur le traitement des employées de maison. Les maîtresses de maison n'ont pas encore compris qu'elles peuvent beaucoup faciliter le recrutement des employées de maison en agissant de façon compréhensive à leur égard, et en reconnaissant toute la valeur de leur travail.

BAS - LINGERIE - TRICOT -
ROBES ET BLOUSES
COSTUMES ET MANTEAUX
Spécialités
Nouveautés
Exclusivités
MAISON ROBERT Faillettaz S. A.
RUE DE BOURG, 8
LAUSANNE
Tél. 2.42.24
IL FAUT ALLER VOIR NOS VITRINES

Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENEVE

Caisse hypothécaire
du Canton de Genève
Instituée par la Constitution de 1847 Molard, 2
PRÊTS ET CRÉDITS HYPOTHÉCAIRES
CERTIFICATS DE DÉPOT
LIVRETS D'ÉPARGNE

POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES
de la Ville de Genève, Carouge et Lancy
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1er
Téléphone : 4.32.85 (permanent)
EN CAS DE DÉCÈS s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES